La Lettre de Maringes N°052
www.mairie-maringes.fr
et sur l'appli Illiwap
28 juillet 2025
info@mairie-maringes.fr

Inauguration du 6 septembre 2025

Tous les habitants du village sont invités à participer à la déambulation, de la Maison du Coquetier, à l'Auberge du Mottet, en passant par l'arrêt des cars de la Salle d'Animation.

Départ à 10h du Coquetier

L'inauguration des derniers travaux réalisés dans le village, en présence de Monsieur le sous-préfet de Montbrison, de plusieurs parlementaires, des conseillers régionaux et départementaux, du président de la CCMDL, de la présidente du SIEL et d'un représentant de Sytral Mobilités. Les maires de la CCMDL et des communes limitrophes sont également invités, ainsi que les artisans de ces travaux et les représentants des associations de Maringes.

Déroulé : Départ de la Maison du Coquetier à 10h puis déplacement devant la salle d'animation Rurale pour les discours officiels (dans la salle si mauvais temps) puis redescente à l'auberge pour l'inauguration de la nouvelle salle et apéritif convivial offert à tous.

Réservez la date !

Vous trouverez ci-dessous un bref rappel des principales réalisations.

La Lettre de Maringes

N°052

28 juillet 2025

Bonne lecture

Janvier à Septembre 2024

Budget Maison du Coquetier

Montant total 430 000 €

Subventionné à 44% par :

- L'état 85 290 €
- La région 63 000 €
- Le département 30 000 €
- Le SIEL ~ 8 500 €

Budget Traversée du Bourg

Montant total 313 310 €

Subventionné à 41% par :

- Le département
  (voirie 3 années) 56 403€
- La CCMDL
  (voirie 3 années) 45 394
- Le Sytral
  (arrêt des cars) 17 941

Janvier à Juillet 2025

Septembre 2023 à Avril 2024

Budget Auberge du Mottet

Montant total 520 000 €

Subventionné à 35% par :

- La région 60 000 €
- Le département 101 700 €
- Le SIEL ~ 20 000 €